



**PROCES VERBAL
DU COMITE DIRECTEUR
20 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix neuf

Et le samedi 20 avril

A 13 heures,

Au Golf d'Arras - Rue Briquet Thailander - 62223 Anzin-Saint-Aubin

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'Association Française de FootGolf se sont réunis au Golf d'Arras situé rue Briquet Thailander - 62223 Anzin-Saint-Aubin

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents.

Sont présents :

- Monsieur Aldo BALESTRA
- Monsieur Ludovic GAUDET
- Monsieur Mickael LAFON
- Monsieur Paul-Edouard LEFEBVRE
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Ivan SUBILEAU

Est invité :

- Monsieur Benjamin HARQUEVAUX, en qualité de Directeur Général

Il est constaté que plus du tiers des membres sont présents.

Il est constaté que le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Il est rappelé que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du PV du dernier Comité Directeur*
2. *Démission de Roger PIECHE du Comité Directeur*
3. *Fonctionnement du Comité Directeur*
4. *Point Financier : Arrêté des comptes AFFG de l'année 2018*
5. *Convocation et définition de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2018*
6. *Fonctionnement et rôle des Commissions*
7. *Dossier Sud-Ouest FootGolf Tour*
8. *Projet d'évolution des statuts AFFG*
9. *Open de France 2019*
10. *Point ressources humaines*
11. *Définition de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur*
12. *Questions diverses*



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

* * *

Après ouverture du Comité Directeur, le Président de séance met successivement aux voix les points suivants :

POINT 1 **APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

Le Comité Directeurs adopte le procès-verbal de la dernière réunion du Comité Directeur qui s'est tenue le mercredi 30 janvier 2019 au siège e l'AFFG

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 2 **DEMISSION DE M. ROGER PIECHE DU COMITE DIRECTEUR**

Le Comité Directeur pend acte de la démission de M. Roger PIECHE de son poste au Comité Directeur de l'AFFG.

Le Comité Directeur étant toujours en nombre suffisant, aucune cooptation d'un nouveau membre n'est étudiée néanmoins, le Comité Directeur indique que toute personne volontaire est la bienvenue

POINT 3 **FONCTIONNEMENT DU COMITE DIRECTEUR**

Il est rappelé l'importance de l'implication des membres du Comité Directeur pour le bon fonctionnement de l'AFFG. Il est défini un point physique par trimestre et un point à distance toutes les 6 semaines pour le suivi des affaires courantes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 4 **POINT FINANCIER**

L'arrêté définitif des comptes 2018 n'étant pas totalement finalisé, le Comité Directeur est informé que les premiers éléments laissent apparaître un résultat négatif de 8 K€

POINT 5 **CONVOCATION ET DEFINITION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Après discussion, le Comité Directeur valide l'ordre du jour proposé pour la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera le mardi 25 juin 2019 au siège de l'AFFG sur un principe « Ordinaire »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

RP



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

POINT 6

FONCTIONNEMENT ET ROLE DES COMMISSIONS

Un état des lieux est établi sur le fonctionnement des Commissions AFFG créées en janvier 2019.

Il est rappelé que les Commissions ont un rôle consultatif et que leurs décisions doivent être entérinées par le Comité Directeur.

Par ailleurs, il est précisé le mode de saisie de chaque Commission, doit se faire avec des éléments sur un dossier complet.

En termes de publicité des décisions, celles-ci seront publiées sur le site Internet officiel de l'AFFG dans rubrique dédiée prochainement mise en ligne.

Commission Sportive

Après évocation de 4 cas soumis à la Commission Sportive, le Comité Directeur valide les propositions faites par la Commission

:

- Frédéric CREVON (Le Mans) disqualifié de l'étape de Saint-Malo pour carte de score incorrecte
- Mathieu GRASSY (Albon) disqualifié de l'étape de Lyon pour utilisation incorrecte du Live Scoring
- Jonathan CHAUTARD (Gex) disqualifié de l'étape de Lyon pour carte de score non rendue et saisie de la Commission de Discipline pour mauvais comportement
- Cédric BONNOT et Antonio BALESTRA pénalité de +2 sur l'étape de Lyon pour utilisation intempestive du Live-Scoring

Commission Ethique & de Discipline

Après évocation des cas étudiés, le Comité Directeur valide les propositions faites par la Commission :

- Transmission d'information avec rappel des règles à respecter pour les joueurs appartenant à des Clubs non affiliés AFFG s'inscrivant à des événements AFFG
- Blâme avec mise à l'épreuve jusqu'à la fin de saison avant exclusion si récidive pour M. Guillaume DUMOULIN suite à l'étape de la FootGolf Cup 2018 au Vaudreuil et à des propos injurieux à l'encontre de membres de l'AFFG sur les réseaux sociaux

POINT 7

DOSSIER « SUD OUEST FOOTGOLF TOUR »

Une information complète est partagée sur les litiges initiés par M. Nicolas CAILLE.

Ce dernier prétend désormais être dégagé de toutes obligations vis-à-vis de notre association.

Il a ainsi pris l'initiative de créer sur le territoire dont il avait la charge, et en s'appuyant sur l'expérience et le réseau AFFG, un circuit concurrent au notre, s'appropriant même le nom de ce dernier.

Il n'a par ailleurs pas manqué de communiquer largement sur ces actions, en formulant de nombreux reproches vis-à-vis de notre association, son Président.

En agissant de la sorte, il a d'une part gravement manquée à ses obligations contractuelles et d'autre part, à celles de membre de l'Association.

RP



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

Les discussions ont été nombreuses et diverses pour tenter d'éviter des conséquences lourdes et graves. Mais cela paraît malheureusement vain.

Après discussion et délibération, le Comité Directeur valide dès lors avec regret la nécessité **d'initier des procédures judiciaires** pour défendre les intérêts et l'unité de l'AFFG. Un conseil juridique sera ainsi saisi.

Par ailleurs, constatant les troubles graves à l'ordre sportif, à la sérénité et à l'organisation de l'AFFG et la confusion créée, notamment par des prises de paroles nombreuses et polémiques sur les réseaux sociaux, le Comité Directeur **saisit la Commission d'Ethique & de Discipline** pour statuer sur les actes de Monsieur Caillé, en tant que membre.

Concomitamment à cette saisine, le Comité Directeur acte de **suspendre à titre conservatoire l'intéressé de sa licence AFFG**. Il revient en effet de ne pas permettre à un membre de poursuivre sous l'égide de l'association des agissements à l'encontre de cette dernière.

Par ailleurs, il est rappelé que **tout membre AFFG participant à des événements hors AFFG** - en l'espèce le « Sud-Ouest FootGolf Tour » - **s'expose à une procédure d'exclusion** relevant de la « Commission d'Ethique & de Discipline ».

Une information sera faite dans ce sens.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 8

PROJET D'EVOLUTION DES STATUTS AFFG

Compte tenu de la croissance de l'AFFG et de sa volonté de poursuivre sa structuration, une proposition d'évolution de statuts est proposée en vue de la prochaine Assemblée Générale.

Après discussion, le Comité Directeur propose de repousser cette évolution et de mettre en place des Etats Généraux afin de pouvoir échanger au préalable avec tous les acteurs du FootGolf Français.

La date de ces Etats Généraux sera proposée prochainement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 9

OPEN DE FRANCE 2019

Présentation de l'Open de France 2019 et de la situation en termes d'inscriptions.

Il est précisé que cet événement est un rendez-vous important de la saison AFFG et que celui-ci est générateur d'image mais aussi de coûts pour l'AFFG.

Par ailleurs, il est précisé au Comité Directeur, qu'une soirée en faveur de l'équipe de France Championne du monde en décembre 2018 à Marrakech était à l'étude sur le principe avec la projection du documentaire produit par l'AFFG et diffusé sur la chaîne *L'Equipe* à cette occasion.

R8



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

Cette soirée se déroulerait le vendredi 14 juin 2019 sur un lieu à déterminer en région parisienne. Un rendez-vous dans ce sens est d'ailleurs programmé avec le Direction des Sports de la Ville de Boulogne-Billancourt.

Enfin, le Comité Directeur est informé qu'un plan d'action est mis en place afin d'accélérer la promotion de cet événement auprès des Fédérations étrangères.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 10

POINT RESSOURCES HUMAINES

Etat des lieux de l'équipe des permanents de l'AFFG

Il est précisé que le recrutement d'un nouveau régisseur suite au départ de Paul THIERCE n'est pas évident malgré le nombre de candidatures reçues. Ce recrutement demeure une priorité pour les semaines à venir.

Dans l'attente de ce recrutement l'équipe en place compense sur les étapes en cours.

POINT 11

PROCHAINE DATE DU COMITE DIRECTEUR

Dans le cadre de son nouveau mode de fonctionnement, une proposition de date de réunion physique sera faite sur une étape de la FootGolf Cup.

POINT 12

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions particulières émises

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Romuald PRETOT

Monsieur Ivan SUBILEAU
Secrétaire Général



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de Footgolf

AFFG

45-47 rue Paul Bert
92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 55 39 92 80 - Fax : 01 55 39 92 81
contact@affg.fr - www.footgolf-france.fr
Association Loi 1901 - W923004421
SIREN 799 476 569 - APE 9312Z